



RAPPORT ANNUEL 2024

ASSOCIATION SUISSE DES PATRONS BOULANGERS-CONFISEURS (BCS)

Table des matières

Editorial	3
Actualités	4 – 11
Service juridique / CCT	12
Antenne MSST et gestion de la qualité	13
Communication	14 – 21
Compte de résultat	22
Bilan	23
Rapport de l'organe de révision	24
SBC Fiduciaire SA	25
Centre de compétence Richemont	26 – 27
Personnel de l'association/Evolution du nombre de membres	28
Effectif des membres	29
Chiffres clés	30
Comité central	31
Institutions de l'association	32

Editorial

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous tenez entre vos mains le rapport annuel 2024, c'est-à-dire un ouvrage sur le passé. Les nombreux thèmes qui restent d'actualité vont cependant continuer à nous occuper fortement.

Augmentation des charges administratives, densité de la réglementation, charge de travail élevée, manque de personnel qualifié, pression économique: les défis auxquels nos entreprises sont confrontées restent pesants. C'est précisément pour cette raison qu'il leur faut une association forte à leurs côtés.

Nos entreprises sont actives dans le commerce de production. Au quotidien, cela implique des défis et des thématiques vastes et complexes pour les entreprises. La TVA, la sécurité alimentaire, les technologies de production, les questions de formation, les matières premières et l'énergie n'en sont que quelques exemples.

Aux côtés de nos entreprises, le quotidien de notre association consiste à traiter de thèmes clés choisis de manière ciblée. Nous le faisons en régie propre ou dans le cadre d'alliances. Pour avancer efficacement, il faut des réseaux solides et des échanges périodiques avec nos organisations partenaires. La fermeté et la persévérance sont également nécessaires à cet effet. Les négociations relatives à la CCT en sont un exemple. Nous avons négocié dur et avec ténacité pour obtenir le meilleur résultat possible pour le secteur.

Nos boulangeries-confiseries ont réalisé des prouesses l'année dernière, de par leur capacité à s'adapter et à innover. Cela a été démontré à l'occasion du Swiss Bakery Trophy, le concours national qui récompense les meilleurs boulangers-pâtisiers-confiseurs et boulangères-pâtisseries-confiseuses de Suisse. En 2024, 1'461 produits au total ont été évalués. Il s'agit d'un nouveau record. Il souligne avec force la qualité et la créativité élevées de notre secteur.

Le métier de boulanger-confiseur/boulangère-confiseuse est exigeant et requiert des compétences spécifiques. Pour que la Suisse puisse continuer à disposer d'un nombre suffisant de professionnels et de professionnelles qualifiés à l'avenir, l'association investit beaucoup dans la promotion de la relève et dans d'excellents programmes de formation professionnelle.

Les activités de l'association dans ce domaine et l'engagement de nos entreprises formatrices en matière de formation semblent porter leurs fruits. Si l'on ajoute à cela l'intérêt croissant des jeunes pour les métiers artisanaux, les premières lueurs d'espoir apparaissent à l'horizon en ce qui concerne la pénurie de main-d'œuvre qualifiée: pour la première fois depuis des années, le secteur a enregistré une légère augmentation du nombre de nouveaux apprentis et apprenties dans le domaine de la production. Nous espérons que cette tendance se consolidera.

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux présidents, aux présidentes et aux secrétaires des associations régionales et cantonales pour leur excellente collaboration, leur engagement et leur soutien.



Silvan Hotz
président



Urs Wellauer-Boschung
directeur

APERÇU

Organisation

Pour l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS), l'année 2024 a été riche en travail à tous les niveaux – organisation, politique, formation, communication.

Notre congrès annuel a constitué l'un des points forts de l'année. L'assemblée des délégués et déléguées étant la principale plateforme d'échange et d'information de notre association, tant en interne qu'en externe, les travaux de préparation sont donc très intenses.

Au cours du dernier trimestre de l'année sous revue, le coup d'envoi a été donné pour l'élaboration de la stratégie 2026-2031. Celle-ci doit définir la future feuille de route de la BCS et de l'Ecole professionnelle Richemont. Les départs à la retraite prévus au cours des prochaines années au sein du secrétariat central auront également une influence importante sur l'organisation future de l'association.

Le comité central, composé de 15 membres, s'est réuni à 8 reprises (dont trois séances de deux jours) en présentiel avec le comité directeur BCS/Richemont. Il a exceptionnellement échangé deux fois avec ce dernier en vidéoconférence. Le comité de direction comprenant le président Silvan Hotz, le vice-président Jean-François Leuenberger, le chef des finances Martin Schnyder et le comité directeur BCS/Richemont a tenu 9 séances par vidéoconférence, à deux exceptions près.

Il ne va pas de soi que des chefs et cheffes d'entreprise actifs exerçant une fonction de milice s'engagent ainsi pour les intérêts de notre organisation professionnelle. Un grand merci à elles et eux.

Finances

La commission des finances présidée par Martin Schnyder a passé en revue la situation financière actuelle, les biens immobiliers et les investissements. Les comptes et les budgets de la BCS, de la fondation de secours et de l'Ecole professionnelle Richemont (SA de prestations et fondation) ont été examinés en détail au sein de la commission des finances, puis adoptés et approuvés à l'intention du comité de direction et du comité central.

La BCS tente de consolider les finances à moyen terme, par différentes mesures, malgré le recul constant du nombre de membres, qui implique une baisse des recettes provenant des cotisations de ces derniers. Selon les chiffres de clôture de 2024, les signes sont actuellement à la stabilité. Les cotisations de base sont essentiellement affectées au système de milice, la partie opérationnelle de la BCS étant en grande partie autofinancée par le produit des services, des

contributions externes et des biens immobiliers. Les contributions sur la masse salariale résultant de la déclaration de force obligatoire (DFO) de la convention collective de travail (CCT) sont directement affectées aux offres de formation professionnelle et continue de Richemont. A long terme, le régime obligatoire décidé par le congrès pour la solution par branche MSST et le GBP vise à garantir les lignes directrices et à profiter à nos membres, leurs charges administratives s'en trouvant allégées.

TRAVAIL POLITIQUE

Engagement politique

L'engagement politique reste l'une des tâches principales de la BCS, en premier lieu du ressort du président de la BCS, Silvan Hotz, et du directeur de la BCS, Urs Wellauer-Boschung. La BCS et eux s'engagent à cet effet pour une économie de marché libérale associée à une responsabilité sociale et écologique, tout en ciblant les activités de l'association sur les besoins des membres en matière d'entrepreneuriat et de politique de marché.

L'élément essentiel du travail politique consiste d'une part à traiter les dossiers politiques et à participer activement aux consultations sur les projets de loi importants. D'autre part, il s'agit d'entretenir le réseau de relations avec les parlementaires, l'administration fédérale, l'Union suisse des arts et métiers ainsi que d'autres associations et organisations sectorielles.

Nous défendons les intérêts et objectifs principaux de notre secteur au Palais fédéral, notamment par le biais du groupe parlementaire «Pain et confiserie». Les membres de son comité se réunissent deux fois par an dans un cadre constructif et confiant pour échanger sur les défis et les préoccupations du secteur.

Le président de la BCS Silvan Hotz participe activement au comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers (usam), à la Chambre des arts et métiers et au Forum PME de l'usam. Notre association collabore également aux commissions permanentes de l'usam compétentes en matière de marché du travail et de politique économique, sociale et financière. Silvan Hotz est par ailleurs membre du comité de l'UIBC, l'Union internationale des boulangers et pâtisseries. En tant que directeur de la BCS, Urs Wellauer-Boschung siège pour sa part au sein des cadres de milice de l'approvisionnement économique du pays et au comité directeur de swiss granum. Enfin, notre association a apporté une précieuse contribution à la politique sectorielle dans le cadre de groupes de l'usam ayant trait au commerce, à la politique agricole et alimentaire, et à l'environnement.

THÈMES POLITIQUES PRIORITAIRES

Prix de l'énergie

En 2023, le président du groupe parlementaire «Pain et confiserie», le conseiller national Lorenz Hess, a déposé une interpellation dont l'objectif était de «ne pas perdre de vue les coûts d'utilisation du réseau». Elle enjoignait le Conseil fédéral à prendre position sur lesdits tarifs. La prise de position du gouvernement a montré pour la première fois que ce dernier était conscient de la problématique. Il a ensuite joint le geste à la parole en lançant, en juin 2024, une consultation sur l'adaptation du WACC (Weighted Average Cost of Capital). Il est ainsi proposé une nouvelle méthode de calcul de la rémunération du capital investi dans les réseaux électriques. Cette adaptation devrait permettre aux consommateurs et consommatrices d'électricité d'économiser 127 millions de francs à partir de 2026. Ayant également participé activement à la procédure de consultation, la BCS s'est à nouveau prononcée explicitement en faveur du projet de révision. La direction de l'association a toujours souligné ce qui suit: 90 % des membres de la BCS utilisent l'électricité comme principal type d'énergie. Et l'accent politique doit être mis en premier lieu sur la réduction des coûts d'utilisation du réseau. Le niveau de ces derniers a en effet des conséquences économiques importantes pour les PME.

Lors de la session d'automne 2024, la motion du conseiller national Bruno Storni a en outre été traitée par le Conseil national. Celle-ci demande un réexamen de la rémunération du capital investi dans les réseaux électriques.

La BCS s'est activement engagée avec succès en faveur de ce projet: le National a adopté la motion par 175 voix contre 10, malgré la recommandation contraire du Conseil fédéral. Le fait que le Conseil national se soit malgré tout rangé aussi nettement derrière l'objectif de la motion peut être considéré comme un signe positif pour les PME et les consommateurs et consommatrices. La motion Storni sera traitée par le Conseil des Etats en 2025. Dans le cadre de son travail politique, la BCS continuera à maintenir la pression.

Le thème de l'approvisionnement en énergie et de ses coûts est resté un sujet central pour notre secteur tout au long de l'année sous revue. Les prix de l'électricité en Suisse ont de nouveau augmenté, en moyenne d'environ 18 %. Le Conseil fédéral a évoqué plusieurs raisons à cela: premièrement, pour de nombreux gestionnaires de réseau, la hausse des prix du marché à partir de 2024 s'est répercutée plus fortement que l'année précédente. Deuxièmement, les consommateurs et consommatrices finaux doivent assumer les coûts occasionnés par la réserve pour l'hiver par le biais d'un supplément sur le tarif pour l'utilisation du réseau de transport. Troisièmement, l'augmentation du coût moyen pondéré du capital (WACC) par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a pesé sur les tarifs de réseau.

Le risque de pénurie d'énergie, qui ne pouvait pas être exclu il y a deux ans, est toutefois écarté pour le moment. L'hiver 2024/2025 semble se dérouler en moyenne de manière douce en termes de températures, les barrages et les réservoirs de gaz sont remplis et les prix de l'énergie sont stables.



Actualités

Pour 2025, les calculs de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) prévoient même une baisse moyenne d'environ 10 % des prix de l'électricité dans l'approvisionnement de base pour les ménages. La situation est similaire pour les PME en Suisse: les coûts de réseau et les prix de l'énergie devraient également baisser.

Néanmoins, des facteurs de risque tels que l'insécurité politique et les événements climatiques subsistent. Ils peuvent en effet affecter la sécurité de l'approvisionnement en énergie. En tant que poste comptable essentiel mais incertain, les coûts de l'énergie ont donc toujours le potentiel de mettre en péril l'existence des entreprises. C'est la raison pour laquelle la BCS continuera à s'engager avec véhémence en faveur du secteur.

Déclaration de l'origine et du lieu de transformation des pains et produits de boulangerie

Le pain suisse est mis à mal par l'importation de produits finis et semi-finis, notamment parce que les discounters étrangers gagnent des parts de marché en raison d'une sensibilité accrue aux prix. Par ailleurs, les consommateurs et consommatrices sont de plus en plus sensibles à l'origine des aliments. Le thème de la déclaration reste donc d'actualité pour le secteur. Ces dernières années, des efforts ont été déployés tant sur le plan réglementaire que politique pour accroître la transparence, et l'association a apporté son expertise et ses propositions de mise en œuvre en la matière.

Suite à l'approbation par le Parlement de la motion «Déclaration du pays de production des pains et produits de boulangerie», le train d'ordonnances Stretto 4 a introduit de nouvelles règles au 1^{er} février 2024.

L'indication obligatoire du pays de production des pains et produits de boulangerie fine est au centre de ces dispositions. Le délai de transition ayant expiré fin janvier 2025, trois possibilités différentes de communication du pays de production existent. La BCS a publié une aide à l'interprétation sur le portail GBP pour les articles pertinents dans notre secteur.

Portail GBP

Ces dernières années également, le Parlement a cependant cherché à renforcer l'obligation de déclaration. Contre la volonté du Conseil fédéral et de l'administration, les Chambres fédérales ont adopté en 2022 la motion de Jacques Nicolet visant à «garantir aux consommateurs et consommatrices la désignation claire du pays de provenance pour les denrées alimentaires confectionnées ou préconfectionnées à l'étranger». Pour répondre à cette demande, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a élaboré une modification de l'ordonnance concernant l'information sur les denrées alimentaires (OIDAI). La nouveauté est qu'à l'avenir, l'origine des ingrédients devra en principe être déclarée lorsqu'ils représenteront 50 pour cent ou plus d'une denrée alimentaire et qu'ils ne proviendront pas du pays de production de la denrée alimentaire en question. Pour les ingrédients d'origine animale, ce seuil est fixé à 20 pour cent.

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a mené une consultation sur ces propositions auprès des milieux spécialisés d'avril à juillet 2024, ceci dans le cadre d'un paquet global avec d'autres demandes politiques de déclaration des denrées alimentaires (concernant notamment des questions de détention des animaux).



Regarde bien en achetant du pain

« Suisse » à l'extérieur, ingrédients suisses à l'intérieur. painsuisse.ch

Importation de produits de boulangerie finis

Au printemps 2024, une motion a été déposée au Conseil national visant à rendre plus difficile l'importation de produits de boulangerie finis, par égard pour les producteurs de céréales nationaux. Par le biais d'une adaptation correspondante des tarifs douaniers (numéro 19), les produits semi-finis et finis ne doivent plus être favorisés sur le plan tarifaire. Le Conseil fédéral rejette la motion. Il argumente qu'une modification des préférences tarifaires, telles que la Suisse les accorde à l'UE, nécessiterait une nouvelle négociation de l'accord de libre-échange avec l'UE.

Peu après le dépôt de la motion, déjà adoptée par le Conseil national, la BCS, l'auteure de la motion et toutes les parties prenantes concernées se sont réunies en mai 2024 pour une table ronde. La situation a été évaluée comme suit: d'une part, il est clairement apparu que la motion reflétait en fin de compte les efforts de l'Union suisse des paysans visant à stimuler la demande de céréales panifiables en réduisant les importations de pâtons et à augmenter ainsi les ventes pour les paysans et paysannes. D'autre part, l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières avait déjà appris que d'autres produits, tels que les pizzas (prêtes à consommer), étaient également importés sous le numéro 19 du tarif douanier et qu'il n'était donc pas possible de les ventiler. Il n'est donc pas correct d'assimiler l'augmentation de la quantité importée du numéro 19 du tarif douanier à une augmentation des importations de pâtons.

La BCS soutient certes l'idée de la motion qui vise à rendre l'importation de pâtons plus difficile. Mais ses membres n'utilisent pas de pâtons et les effets positifs sur le secteur sont considérés comme minimes. En effet, on peut se demander dans quelle mesure la clientèle qui consomme actuellement des produits importés se tournerait vers les boulangeries artisanales en cas de modification de la loi. D'un point de vue global, la BCS est donc sceptique quant à la capacité de la motion à créer une valeur ajoutée pour le secteur. Au contraire, les effets négatifs – la renégociation de l'accord de libre-échange – pourraient être bien plus importants.

Le Conseil national a néanmoins adopté la motion lors de la session d'automne 2024. Au sein du Conseil, on a fait valoir qu'en raison de la concurrence des produits de boulangerie et des pâtons importés à bas prix, les céréales panifiables suisses de haute qualité doivent régulièrement être déclassées en céréales fourragères. La motion est maintenant transmise au Conseil des États. Celui-ci devrait se pencher sur la question en 2025.

Réduction des teneurs en sel et en sucre

Dans le contexte de la lutte contre les maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète ou les maladies cardio-vasculaires et de leur impact sur les coûts de la santé, l'attention s'est portée ces dernières années sur la composition des aliments. C'est à cet égard que les producteurs de denrées alimentaires et les détaillants ont adopté la Déclaration de Milan 2019 – 2024 en collaboration avec le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Selon ce dernier, les mesures volontaires de réduction du sucre ont été couronnées de succès ces dernières années. La teneur en sucre des boissons rafraîchissantes, des yaourts et des céréales pour le petit-déjeuner a été sensiblement réduite.

Des plans de réduction supplémentaires pour le sucre et de nouveaux plans de réduction pour le sel se sont toutefois enlisés. C'est la raison pour laquelle l'OSAV veut maintenant agir sur le plan politique et réglementaire. Une révision partielle de la loi sur les denrées alimentaires (LDAI) est à l'ordre du jour. L'OSAV veut limiter la publicité pour les aliments trop gras, trop sucrés et trop salés qui s'adresse spécifiquement aux enfants de moins de 13 ans. La première consultation des offices a eu lieu en automne 2023, l'ouverture de la consultation était prévue pour 2024, mais n'est pas encore intervenue, et devrait être imminente à ce jour.

Bien que le pain et les produits de boulangerie, en tant que sources de sel, et les produits de confiserie, en tant que sources de sucre, ne soient actuellement pas au centre des efforts de réduction de la «table ronde de Milan», du moins selon les documents disponibles, la BCS va rester fortement engagée en la matière, sachant que d'éventuelles dispositions légales affecteraient de manière disproportionnée les boulangeries artisanales par rapport à l'industrie. A deux reprises déjà, en 2014 et en 2019, l'OSAV a réalisé un monitoring du pain en collaboration avec la BCS. La première analyse avait pour but de mesurer l'évolution de la teneur en sel des pains depuis le lancement de la Stratégie sel de la Confédération. Les résultats étaient positifs: pour les pains analysés, la teneur moyenne en sel était alors de 1,46 g NaCl/100 g de pain, ce qui correspondait à la valeur maximale visée par la BCS.

Cinq ans plus tard, une autre tendance se dessinait: la teneur en sel avait augmenté. Elle s'élevait en moyenne à 1,7 gramme de sel pour 100 grammes de pain frais. C'est ce qu'a révélé un contrôle des mêmes types de pain, achetés auprès des mêmes entreprises. En 2024, le sujet n'a pas perdu de son actualité. Les résultats de nouvelles études de l'OSAV montrent que la population suisse consomme trop de sel. Parmi les causes de cette consommation élevée de sel, le pain et les pâtisseries sont les premiers à être cités. Un

troisième monitoring du pain est prévu pour 2025.

La BCS poursuit les mesures de sensibilisation interne qu'elle mène depuis quelques années déjà, notamment par le biais de la formation professionnelle et continue ainsi que de la communication de l'association. Dans l'optique d'une éventuelle réglementation plus poussée, les membres sont invités à prendre leurs responsabilités et à poursuivre leurs efforts pour réduire la teneur en sel du pain. La BCS va cependant continuer à lutter résolument contre toute réglementation étatique, telle que les limitations de teneur, les interdictions de vente et l'imposition de différents éléments, qui porteraient massivement atteinte à la liberté économique. La collaboration volontaire entre l'économie et l'État reste également essentielle aux yeux de la BCS.

Gaspillage alimentaire

Les efforts et les activités des boulangeries-pâtisseries artisanales et de leur association en matière de Food Save sont appréciés: tel est le message qui s'est dégagé de l'assemblée annuelle 2024 de l'association United Against Waste. Cette organisation est l'une des principales plateformes suisses de lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle a pour but d'aider le secteur alimentaire national à réduire de moitié les pertes de denrées alimentaires d'ici 2030, conformément à l'objectif fixé par le gouvernement fédéral. La BCS a lancé, en collaboration avec Foodways et Pistor, le projet pilote «Food Save Management» en boulangerie-confiserie. Il sera présenté au printemps 2025.

Salaires minimaux cantonaux

Peu avant la fin de l'année, le Conseil fédéral a également adopté son message relatif à la modification de la loi sur la déclaration de force obligatoire des conventions collectives de travail (CCT). La réforme prévoit que les salaires minimaux prévus dans les CCT puissent être déclarés de force obligatoire, même s'ils sont inférieurs aux salaires minimaux cantonaux. A ce jour, une CCT ne peut être déclarée de force obligatoire que si ses dispositions ne sont pas contraires au droit fédéral ou cantonal. La BCS soutient la modification prévue et s'engagera également dans le processus politique à venir.

Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie

La question de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie (IJM) est devenue virulente ces dernières années. Cette assurance, qui vise à couvrir la perte de gains en cas de maladie, représente un défi pour les membres de la BCS. Et ce, pour deux raisons: d'une part, les primes de cette assurance augmentent et, d'autre part, certains membres ne peuvent plus souscrire d'assurance IJM. L'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie n'est pas obligatoire selon la loi. Mais elle peut être rendue obligatoire par la convention collective de travail. C'est le cas dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie-confiserie.

L'IJM est à l'ordre du jour politique et a été traitée ces dernières années au Parlement sous des angles extrêmement différents. Ainsi, l'introduction d'une assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie a échoué en raison du refus du Conseil des États, alors que le Conseil national l'avait approuvée. D'autres répercussions réglementaires ne sont pas attendues avant 2025, si tant est qu'il y en ait. En 2024, le Conseil national a adopté deux postulats, l'un visant à créer de la transparence et à élaborer des options d'action, l'autre à identifier des options d'action. Les rapports que le Conseil fédéral doit rédiger dans les deux ans suivant l'adoption des deux postulats serviront de base à l'élaboration éventuelle d'un projet de loi. Une motion de l'ancien conseiller national Marco Romano (Le Centre/TI), adoptée par le Conseil national à l'automne 2023, demande la même chose. Elle réclame que l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie soit obligatoire. Le Conseil des États se penchera ensuite sur cette question. La BCS va suivre de près le déroulement parlementaire de la motion et sensibiliser les membres du Conseil des États à sa propre position lors d'éventuelles discussions.

Lors de la session d'automne 2024, la BCS a rencontré la conseillère nationale Diana Gutjahr (UDC/TG), auteure de l'un des deux postulats adoptés par le Conseil national en 2024. L'objectif était notamment de savoir pourquoi elle s'oppose à une assurance IJM obligatoire et quelles alternatives elle envisage. La BCS examinera les rapports du Conseil fédéral sur les deux postulats dès qu'ils auront été publiés. Elle travaille également à déterminer si une assurance IJM obligatoire aurait des conséquences pour ses membres et, si oui, lesquelles, et quels autres aspects de l'assurance d'indemnités journalières sont pertinents pour le secteur.

Réforme de la prévoyance professionnelle

La votation populaire du 22 septembre a constitué le point culminant de l'année en matière de réforme de la LPP. Les citoyens et citoyennes ont rejeté assez nettement le projet soumis au référendum. Celui-ci prévoyait une baisse du taux de conversion de 6,8 à 6 %, qui devait être compensée par un supplément de rente. La BCS avait déjà analysé la réforme immédiatement après son examen par le Parlement. Elle aurait été négative tant pour les assurés et assurées que pour notre caisse de pension PANVICA. La réforme aurait entraîné des coûts supplémentaires disproportionnés pour nos entreprises et nos employés et employées. C'est la raison pour laquelle la BCS a appelé à voter non et s'est engagée pour le rejet du projet dans le cadre de la campagne de votation.

Loi sur le CO₂

En 2024, après de longues discussions, les deux Chambres du Parlement ont finalisé la loi révisée sur le CO₂. Les modifications apportées à la loi sur le CO₂ devraient permettre d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Le Conseil fédéral et le Parlement veulent inciter la population et l'économie à protéger le climat et réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990. Entrant en vigueur début 2025, la loi couvre les années 2025 à 2030. Au cours de cette période de cinq ans, un total de 4,1 milliards de francs de subventions devraient être mis à disposition, dont 2,8 milliards sont prévus pour le secteur du bâtiment. Autre nouveauté, la loi sur le CO₂ prévoit que tous les secteurs, et pas seulement ceux à forte consommation d'énergie, puissent à l'avenir participer au programme de la taxe sur le CO₂. L'exemption de la taxe sur le CO₂ restera donc possible à l'avenir pour les boulangeries et les confiseries (avec mazout ou gaz).

Directive sur la déforestation

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement européen sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation (RDUE) en juin 2023, toutes les entreprises concernées sont tenues de faire preuve de diligence lorsqu'elles mettent certaines marchandises sur le marché de l'UE ou les exportent hors de l'UE. Le RDUE s'applique notamment à l'huile de palme et au cacao, ainsi qu'aux produits qui en sont dérivés. Les entreprises suisses qui souhaitent exporter vers l'UE des matières premières et des produits dérivés concernés par le règlement européen devront également respecter ces nouvelles règles. Concrètement, cela signifie qu'à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet 2025, les entreprises du secteur de la boulangerie-pâtisserie-confiserie ne pourront plus exporter vers l'UE les matières premières et les produits dérivés concernés par le règlement si elles ne respectent pas les règles de ce dernier. Cela vaut indépendamment de toute adaptation du droit suisse.

Afin de déterminer quelles adaptations juridiques du droit suisse seraient nécessaires pour se conformer au RDUE, le Conseil fédéral a chargé l'administration fédérale en février 2024 d'examiner les mesures de soutien aux secteurs et aux entreprises en question et de poursuivre les échanges avec les milieux économiques. En août 2024, le Conseil fédéral a été informé de l'état d'avancement des clarifications. Il a annoncé que l'administration fédérale poursuivait ses échanges étroits et réguliers avec les milieux concernés, et qu'il reviendrait sur le sujet si de nouvelles informations venaient à être disponibles.

Le nombre d'entreprises qui exportent vers l'UE permet de mesurer dans quelle mesure le secteur est affecté par la directive sur la déforestation. Les entreprises en question doivent en effet faire face à une charge administrative supplémentaire et à une plus grande incertitude dans les chaînes



Actualités

d'approvisionnement (retards potentiels à la douane). La BCS a suivi de près l'évolution de la situation dès le début, participé aux échanges entre l'administration fédérale et l'économie, et rencontré des membres afin d'obtenir des informations. Certains d'entre eux s'étaient imposé leur propre directive sur la déforestation lors de l'entrée en vigueur du RDUE.

Consignes de vote de la BCS

En 2024, le comité central de la BCS a émis des recommandations de vote pour les projets suivants:

Votations populaires:

- 13^e rente AVS
Recommandation NON
Résultat OUI
- Initiative sur les rentes
Recommandation OUI
Résultat NON
- Approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables
Recommandation OUI
Résultat OUI
- Réforme de la LPP
Recommandation NON
Résultat NON
- Initiative sur la biodiversité
Recommandation NON
Résultat NON
- Extension du réseau des routes nationales
Recommandation OUI
Résultat NON

DIVERS

Formation professionnelle

La BCS a participé activement à la consultation sur les compléments de titre. Ce projet vise à augmenter l'attrait de la formation professionnelle supérieure. Le train de mesures a été élaboré dans le cadre d'un processus participatif très large et prévoit, entre autres, la fixation dans la loi d'un droit à l'appellation «école supérieure» ainsi que l'introduction des compléments «Professional Bachelor» et «Professional Master». Ces mesures contribueront à ce que l'économie continue à disposer de spécialistes et de cadres ayant suivi une formation axée sur la pratique. L'entrée en vigueur est prévue pour le second semestre 2026.

La BCS a également fait valoir les intérêts de ses membres lors de la consultation sur la culture générale. L'association est particulièrement critique à l'égard de la suppression prévue du travail d'approfondissement dans les formations initiales AFP et de l'examen final dans les formations initiales CFC. Il ne faut en aucun cas créer un précédent pour la future suppression de la procédure de qualification dans les connaissances professionnelles. Cela entraînerait une perte de qualité et donc un affaiblissement de la formation professionnelle initiale. L'entrée en vigueur est prévue pour l'année scolaire 2026/2027.



Actualités

Situation du marché des céréales

La récolte a été marquée par de faibles rendements et de petites quantités récoltées pour la plupart des cultures. Les pluies abondantes et le manque de lumière ont provoqué la plus faible récolte de blé panifiable depuis 25 ans, le volume total de céréales panifiables étant inférieur d'environ un tiers à celui de l'année précédente. En 2024, les teneurs en protéines et en gluten humide étaient légèrement supérieures à celles de 2023 et similaires à la moyenne sur cinq ans. Les farines disposaient d'une capacité d'absorption en eau modérée. Les pâtes présentaient une résistance au pétrissage et une structure de gluten inférieures à la moyenne sur cinq ans, les volumes de pains étant supérieurs à ceux de 2023.

Les prix ont de nouveau fait l'objet d'une attention particulière durant l'exercice écoulé, et de nombreux articles sur ce sujet ont été publiés avant la séance consacrée à la fixation des prix indicatifs. Cette dernière a déjà eu lieu au début juin. La définition des prix indicatifs a été précisée en 2023 sur la base des expériences faites dans la pratique. Des prix indicatifs pour les céréales panifiables ont pu être fixés pour les récoltes 2023 et 2024. L'un des éléments ayant permis de trouver un compromis pour la récolte 2024 a été la volonté de développer le paiement en fonction de la qualité.

La nouvelle obligation de déclarer l'origine du pain vendu en vrac, introduite le 1^{er} février 2024 avec un délai de transition d'un an, contribuera à mettre en avant la valeur ajoutée des produits céréaliers indigènes. Les partenaires qui interviennent tout au long de la chaîne de création de valeur sont tributaires des conditions cadres politiques, notamment des directives de la politique agricole, de la mise en œuvre de la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires et des pertes de nutriments, mais aussi de la communication sur l'indication de l'origine du pain et des produits de boulangerie de production locale.

swiss granum

En tant que centre national de compétences, l'interprofession swiss granum offre depuis plus de 20 ans une plateforme commune pour favoriser la collaboration le long de toute la filière, au sein de laquelle la BCS est également représentée par son directeur, qui siège au comité. Elle regroupe sous le même toit les producteurs, les centres collecteurs, les commerçants, les meuniers, les fabricants d'aliments fourragers, les fabricants d'huiles et de graisses alimentaires, les boulangers, les détaillants ainsi que les détenteurs d'animaux de rente. Elle s'engage en faveur de conditions cadres économiques et agropolitiques fiables et élabore des solutions consensuelles pour affronter les défis actuels et futurs, afin de permettre à toute la branche de se développer avec succès. ■



Urs Wellauer-Boschung
directeur

Service juridique / CCT

Convention collective de travail (CCT)

Après que les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur la CCT et le subventionnement de la formation professionnelle et continue début 2024, une demande de déclaration de force obligatoire (DFO) de la nouvelle CCT 2025 et de ses annexes, y compris la nouvelle convention pour apprentis et apprenties, a été déposée en mai 2024. Trois opposants s'étant prononcés contre la demande d'extension de la CCT, l'arrêté du Conseil fédéral sur l'extension, et donc l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT 2025, est toujours en suspens (en février 2025). La CCT 2019 a été prolongée à titre préventif jusqu'à la fin juin 2025. Cependant, les nouveaux salaires minimums sont déjà contraignants et doivent être respectés à partir du 1^{er} janvier 2025. En novembre 2024, une séance d'information a été organisée à BERNEXPO pour présenter les nouveautés de la CCT 2025. Plus de 400 personnes ont participé à cet événement, en présentiel ou en ligne.

Commission paritaire

Les tâches de la commission permanente au sens de la CCT sont assumées par la cpbc (commission paritaire des boulangers-confiseurs). Début 2025, le secrétariat de la cpbc, assuré jusque-là par Zloczower & Partner AG à Berne, a été transféré à LMP Novitas Treuhand AG à Zurich. Edgar Ehrbar, membre du comité central de la BCS et membre du comité de la cpbc, qui a également occupé la présidence de cette dernière pendant des années et présidé la commission de la CCT l'année dernière, a annoncé sa démission. Peter Lyner, membre de longue date du comité central, a été élu à la cpbc à partir de 2025. Un quatrième membre du comité sera élu à la cpbc en 2025.

Six séances de la cpbc ont eu lieu en 2024, avec pour ordre du jour l'exécution de la CCT. 80 employeurs et employeuses ainsi que plus de 1'000 employés et employées ont été contrôlés dans le cadre de contrôles complets et aléatoires. Les manquements constatés ont généralement trait au respect du salaire minimum, au 13^e salaire, aux suppléments pour vacances et jours fériés, mais aussi parfois à des assurances insuffisantes. Une acceptation et un respect croissants de la CCT se dessinent dans l'intérêt de l'ensemble du secteur, grâce aux contrôles, qui sont également portés devant les tribunaux.

En 2023, la cpbc a numérisé le processus de déclaration et la comptabilité en collaboration avec Camptocamp SA. La mise en œuvre a fait ses preuves, sachant que la majorité des entreprises affiliées ont pu déclarer numériquement et dans les délais les contributions aux frais d'exécution pour 2024. Ces entreprises ont automatiquement reçu la commission conformément à la CCT. Les entreprises retardataires reçoivent un rappel et l'obligation de déclaration s'applique.

L'année dernière, de nombreuses offres de formation professionnelle et continue ont également bénéficié d'un soutien financier par le biais des contributions aux frais d'exécution. La gamme des cours subventionnés est examinée en collaboration avec l'Ecole professionnelle Richemont. Afin de garantir une offre de formation professionnelle et continue adaptée aux besoins et de subventionner celle-ci, un groupe de travail a été créé pour élaborer la stratégie, la vision et la mission futures de l'Ecole professionnelle Richemont. L'organisation Hotel & Gastro Union a également siégé au sein du groupe de travail en tant que représentante des travailleurs et travailleuses. Le groupe de travail, accompagné par eduxcept AG, a commencé ses travaux début 2025.

Service juridique

Depuis 2023, la BCS propose en interne un service juridique téléphonique. La demande a fortement augmenté et a atteint près de 4'000 appels téléphoniques en 2024. Les demandes dépassant le cadre des conseils téléphoniques généraux sont facturées aux personnes intéressées.

Dans le même temps, le service juridique défend les intérêts de la BCS et de ses membres auprès de personnes de droit public et de droit privé. ■



Harisa Reiz,
directrice adjointe

Antenne MSST et gestion de la qualité

L'antenne sécurité au travail et gestion de la qualité traite les questions relatives au guide des bonnes pratiques (GBP) ainsi qu'à la sécurité au travail et à la protection de la santé dans le secteur de la boulangerie et de la confiserie (solution par branche MSST). Outre la coordination de toutes les activités liées à la documentation, l'antenne s'occupe de la formation professionnelle et continue sur ces thèmes. Les cours ont généralement lieu à l'Ecole professionnelle Richemont, mais peuvent également être proposés dans les régions ou dans le cadre d'une consultation sous forme de formation interne.

Sécurité au travail et protection de la santé

Plusieurs changements sont intervenus en 2024 au sein du personnel responsable de la solution par branche. La nouvelle équipe de spécialistes – médecin du travail, hygiéniste du travail et ingénieur en sécurité – s'est réunie pour une visite d'entreprise afin de se familiariser avec les dangers spécifiques au secteur. En vue de la recertification de notre solution par branche prévue en 2026, une évaluation complète des dangers a été réalisée pour la première fois. Celle-ci constituera à l'avenir la structure de base pour la définition des objectifs et des mesures de protection notamment.

Le programme de formation continue pour les coordinateurs et coordinatrices de la sécurité proposé en 2023 et 2024 par les associations cantonales et régionales, s'est achevé à la fin de l'année. Au total, 232 participants et participantes ont été recensés sur les deux années, soit 15 à 20 % des entreprises affiliées. Le programme suivant étant déjà en cours d'élaboration, l'annonce des premiers cours devrait pouvoir être publiée à partir de l'été 2025 via les

canaux de communication des associations régionales et cantonales.

Fin décembre, le chapitre sur le travail de nuit a été remanié dans les documents de la solution par branche MSST. Le nombre d'examens d'aptitude en cas de contact professionnel avec de la poussière de farine est resté inchangé.

Différentes nouveautés ont également vu le jour concernant les structures associatives. L'Association intercantonale pour la protection des travailleurs (AIPT) a publié plusieurs modules de formation sous la marque de prévention SAFE AT WORK, qui couvrent concrètement les principaux risques du secteur de la boulangerie et de la confiserie.

La campagne s'est achevée par une réunion chez Richemont, à laquelle ont été invités des inspecteurs et inspectrices du travail de tous les cantons. L'opération d'exécution prioritaire des inspections cantonales du travail focalisée sur l'utilisation de produits chimiques en entreprise reste inchangée. Encouragées par la campagne de formation SAFE AT WORK, les inspections accordent cependant également une attention accrue aux mesures de formation des entreprises en matière de dangers.

Modifications de la législation sur les denrées alimentaires

Dans le domaine des denrées alimentaires, la révision Stretto 4 a entraîné un grand changement pour le secteur. La nouvelle obligation d'indiquer par écrit le pays de production du pain et des produits de boulangerie fine est désormais contraignante suite à l'expiration du délai de transition. Durant l'été, l'association s'est engagée en faveur de ses membres afin d'éviter un durcissement de la déclaration de provenance des ingrédients que demandait la motion Nicolet. Les ordonnances déjà publiées à ce sujet permettent de conclure que l'engagement a porté ses fruits.

Sachant que même les plus petites modifications apportées au GBP déclenchent un nouveau processus d'approbation par la Confédération et les cantons, les modifications issues de la révision Stretto 4 ne seront reproduites qu'ultérieurement dans ce dernier. ■



Benjamin Horand,
responsable de l'antenne MSST
et de la gestion de la qualité

Communication

La communication avec les parties prenantes internes et externes est un élément central du travail de l'association. La transparence, l'actualité, la clarté et la compétence professionnelle sont essentielles à cet égard. Grâce à une communication ciblée, proactive et structurée, la BCS entend contribuer activement à renforcer l'image positive du secteur.

Les groupes cibles

Les principaux groupes cibles de la BCS sont ses membres, les différentes instances ainsi que les associations régionales et cantonales. Les institutions de la BCS (Ecole professionnelle Richemont, SBC Fiduciaire SA, Panvica), les représentants et représentantes du secteur, les entreprises tout au long de la chaîne de valeur, les journalistes, les politiques, les autorités ainsi que les consommateurs et consommatrices sont également des partenaires importants. La BCS entretient des échanges réguliers avec tous ces groupes, tant en personne que par le biais de diverses plateformes de communication.

Les moyens de communication

Les principaux moyens de communication sont les suivants:

- Imprimé & en ligne: Panissimo (imprimé et en ligne), newsletter BCS/Richemont (et ses éditions spéciales)
- Sites web: swissbaker.ch (intranet compris), forme-ton-avenir.ch
- Réseaux sociaux: LinkedIn, Facebook, Instagram, TikTok (uniquement pour la promotion de la relève)
- Communication interne: Lettre du président pour les présidents, présidentes et secrétaires régionaux/cantonaux

Le service de communication se réunit deux fois par an pour examiner les contributions reçues, discuter d'éventuels ajustements ou améliorations et développer des stratégies pour l'avenir. L'objectif est de rendre la communication aussi ciblée, actuelle, transparente et directe que possible, en l'adaptant aux besoins du secteur. Dans la mesure du possible, la BCS communique dans les trois langues nationales (allemand, français et italien).

Diversité et équilibre

Notre objectif déclaré est de présenter le secteur et l'association de la manière la plus équilibrée possible. Dans nos éditions bimensuelles de Panissimo ainsi que dans nos canaux de communication, nous veillons toujours à prendre en compte de manière appropriée les spécificités régionales et les régions linguistiques. Nous nous efforçons également de présenter avec pondération les trois secteurs que sont le commerce de détail, la boulangerie-pâtisserie et la pâtisserie-confiserie.

Nous accordons une importance particulière à un bon dosage de divertissement (histoires people, reportages sur des boulangeries-pâtisseries), d'informations de fond, de conseils pratiques, d'astuces ainsi que de notifications de l'association, des associations cantonales et régionales et des diverses instances. Nous souhaitons ainsi offrir à tous les groupes cibles une communication intéressante et pertinente. ■



***Claudia Vernocchi,
vice-directrice
et rédactrice en chef
de Panissimo***

PANISSIMO

Le magazine Panissimo est l'unique publication spécialisée du secteur de la boulangerie-confiserie. Il paraît tous les quinze jours dans les trois langues nationales (allemand, français et italien). Il est tiré à 3'400 exemplaires.

Contenus

Parmi les séries à succès dans les moyens de communication de la BCS, on compte «Our Future» (qui permet à de jeunes professionnels et professionnelles de raconter leurs expériences, de parler de leur passion et de ce qui les inspire et de contribuer ainsi à promouvoir l'image de nos professions) et le swissbaker-blog (dans le cadre duquel des auteurs ou auteures de la branche ou hors branche écrivent sur un sujet en lien avec la boulangerie-confiserie). Les éditoriaux, rédigés notamment par le président de la BCS, Silvan Hotz, par des membres du comité central et par le directeur de la BCS, Urs Wellauer-Boschung, sont également très prisés. Les reportages sur les entreprises membres de la BCS sont particulièrement populaires, tout comme les articles sur les concours nationaux et internationaux et les prix décernés à des entreprises suisses.

Sur les pages de l'association et en ligne, nous avons informé nos membres de manière approfondie sur la convention collective de travail (CCT) et sur l'obligation de déclaration à venir pour le pain et les produits de boulangerie fine. Sur les pages de l'Ecole professionnelle Richemont, nous avons publié en alternance une recette et un article de fond. Nous avons régulièrement publié des conseils et des articles spécialisés sur des sujets d'actualité par l'intermédiaire de SBC Fiduciaire SA.

Sur les plateformes de communication de la BCS, le Swiss Bakery Trophy, qui s'est déroulé pour la dixième fois début novembre avec des nouveautés, a fait l'objet d'un suivi éditorial étroit.

Partenariats médias

Nous avons conclu des partenariats avec divers organisateurs d'événements, dont Swiss Bakery Trophy à Bulle, Young Star, VDB-Tagung (Vereinigung der Backbranche Schweiz) et Brot-Chef. En 2024, nous avons également soutenu, avec nos outils de communication, différents concours et campagnes organisés par la BCS, seule ou avec des partenaires, comme la promotion des boulangers qui choisissent le beurre, les mesures de communication de l'association Pain

suisse et la remise de la couronne boulangère avec l'Union suisse de la levure comme partenaire. En amont des votations, la BCS a communiqué les mots d'ordre décidés par le comité central sur tous les canaux de communication, à l'exception des réseaux sociaux.

Les échanges dynamiques avec les associations régionales/cantoniales et leurs membres sont très réjouissants. Nous recevons beaucoup d'informations, d'articles, de photos – merci beaucoup!

Commercialisation

Le budget publicitaire a pu être respecté de justesse grâce à l'engagement de toutes les parties concernées. Le partenaire de commercialisation a changé fin 2024. Le 1^{er} janvier 2025, rubmedia a repris la commercialisation des espaces publicitaires dans la publication sectorielle Panissimo et sur les plateformes de communication en ligne de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS). Par cette décision, nous voulons renforcer la base économique de nos moyens de communication et continuer à miser sur une communication active, transparente et claire. Nous sommes convaincus que ce changement donnera de nouvelles impulsions et ouvrira des possibilités intéressantes pour toutes les parties concernées. Stämpfli AG reste un partenaire solide pour la production de la publication Panissimo.

Nous offrons ainsi aux annonceurs et annonceuses une plateforme idéale pour placer leurs messages de manière ciblée avec une perte de diffusion minimale. Nous remercions Stämpfli AG pour sa longue collaboration et sa confiance. Nous nous réjouissons de poursuivre ce partenariat et de travailler avec rubmedia, qui apportera un nouvel élan.

Offre spéciale d'abonnement pour le personnel et les personnes en formation

L'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) a reçu de nombreux messages indiquant que le personnel et les personnes en formation se sentaient insuffisamment informés. En tant qu'association patronale, la BCS a tout intérêt à ce que les membres du secteur soient informés et restent ainsi liés à la boulangerie-confiserie. C'est la raison pour laquelle l'association a lancé en 2024 une action permettant de ne payer que 12 mois pour recevoir le magazine de l'association pendant 18 mois à la souscription d'un nouvel abonnement annuel. L'offre était valable jusqu'à fin février 2025. Nous envisagerons ultérieurement une offre pour nos fidèles lecteurs et lectrices.

Communication

swissbaker.ch

Les pages d'actualités de Panissimo, mises à jour chaque semaine, sont les plus visitées. Viennent ensuite la page publique avec les barèmes des salaires, les offres d'emploi, la page d'information sur l'association et l'intranet. Les articles suivants ont suscité le plus d'intérêt en matière d'actualités: déclaration du pain et des produits de boulangerie fine, informations sur la CCT 2025, nécrologie de Fred P. Feldpausch (datant de 2023), formation à la Gschwend, WorldSkills, révision totale de la formation initiale, finalistes du concours Brot-Chef (aperçu), modification de la TVA. La galerie de photos est également très visitée, en fonction des sujets.

- **News Panissimo**

Intranet

L'intranet est exclusivement réservé aux membres de la BCS. On y trouve des documents utiles tels que des fiches d'information, des listes de contrôle, etc.

Comme les années précédentes, cette plateforme a été largement utilisée, cette année surtout en rapport avec la nouvelle convention collective de travail (CCT).

- **Intranet**

swissbaker-jobs.ch

En 2024, le nombre d'annonces sur swissbaker.ch a légèrement diminué par rapport à 2023. Le site est disponible en allemand et en français. La majorité des annonceurs et annonceuses proviennent de Suisse alémanique. L'outil en ligne est géré par l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs.

- **swissbaker-jobs.ch**

Newsletter BCS/Richemont

La newsletter BCS/Richemont est envoyée chaque semaine en allemand et en français à quelque 7'000 destinataires. Elle comprend les principales nouvelles du secteur, des informations associatives et le programme des cours de l'Ecole professionnelle Richemont. Le taux d'ouverture varie entre 20 et 35% selon le thème principal. Outre les actualités, la newsletter contient notamment des teasers du swissbaker-blog, des éditoriaux et des articles d'envergure publiés dans Panissimo.

«Le progrès est impossible sans changement.»

George Bernard Shaw, dramaturge, homme politique et lauréat du prix Nobel irlandais

Ateliers internes

Panissimo est paru pour la première fois dans un tout nouveau «look and feel» il y a presque trois ans. Les réactions ont été pratiquement toutes positives. La refonte du site internet de la BCS, swissbaker.ch, a eu lieu un an plus tard. Les retours ont également été positifs.

Depuis, l'équipe de communication de la BCS se réunit deux fois par an pour analyser et discuter des processus de travail, des contenus ainsi que de la mise en page notamment et, si nécessaire, décider d'alternatives ou de modifications. Nous nous appuyons à cet effet sur l'expérience, ainsi que sur les feedbacks et les remarques du secteur.

Nous avons procédé jusqu'ici à des adaptations subtiles de la présentation, guère visibles au premier abord. Deux nouveautés marquantes ont toutefois été apportées à la fin de l'automne: d'une part, la police sur la page de titre est plus lisible grâce à un fond transparent. D'autre part, nous avons introduit des encadrés dorés, utilisés de manière ciblée. Notre objectif reste de fournir aux lecteurs et lectrices des actualités et des informations de fond intéressantes, tout en veillant à continuer à agrémenter leur lecture.



Communication

Collaboration avec les organisations de la BCS

Le service de communication de la BCS travaille en étroite collaboration avec les organisations de la BCS:

SBC Fiduciaire SA: publication régulière et gratuite d'articles rédactionnels de fond rédigés par le directeur Markus Koster et d'annonces de remplissage gratuites; SBC Fiduciaire SA place également régulièrement des annonces commerciales;

Panvica: publication gratuite d'articles rédactionnels sur des thèmes d'actualité, annonces et publiereportages payants (rabais de 50 %);

Ecole professionnelle Richemont: dans chaque édition de Panissimo, quatre pages au look Richemont: en alternance trois pages de recettes et de contexte (D + F) et une page d'informations sur les cours; reportages réguliers sur l'actualité des cours, des réunions, etc.; envoi commun de la newsletter BCS/Richemont et bien plus encore.

Lettres du président + conférence des régions et des cantons

La Lettre du président (LdP) permet au président de la BCS, Silvan Hotz, d'informer tant les présidents, présidentes et secrétaires régionaux et cantonaux que les responsables d'institutions de l'actualité et des sujets abordés au comité central en français et en allemand. Les LdP sont envoyées après chaque réunion du comité central. Au total, trois LdP ont été envoyées en 2024 en allemand et en français.

La conférence nationale des présidents, présidentes et secrétaires a été organisée à deux reprises, une fois au printemps et une fois en automne. Aucune LdP n'est envoyée après ces événements, car tous les représentants et représentantes des cantons et des régions sont invités et un procès-verbal est rédigé.

Couverture du comité central

Après chaque réunion du comité central, le site swissbaker.ch publie le «CC en bref», qui reprend tous les points importants abordés lors de la séance et pertinents pour les membres. Un article est rédigé sur les sujets importants; il est publié dans Panissimo et sur swissbaker.ch. Les sujets traités par le comité central ne sont que rarement thématiques sur les réseaux sociaux.

Travail médiatique

Comme l'année précédente, les boulangeries-confiseries artisanales ont bénéficié d'une forte présence médiatique, généralement positive. L'écho médiatique suscité par le concours de la couronne boulangère a été très positif en 2024. Et ce grâce à Stefanie et Kevin Sollberger qui ont remporté la couronne avec la Piratenbäckerei à Gontenschwil (AG), ainsi qu'aux deux entreprises sur le podium: Gut's Genuss à Wolfenschiessen (NW) et la Bäckerei Toggenburger Brothandwerk à Neu St. Johann (SG). Toutes et tous ont communiqué activement sur les réseaux sociaux avant la remise des prix.

Les thèmes sectoriels abordés dans les médias se sont avérés très variés. On peut notamment citer le manque de relève et de personnel qualifié ainsi que l'inflation et l'obligation de déclarer. Plusieurs membres ont fait l'objet de portraits ou de citations dans les médias régionaux et parfois nationaux.

L'ambition de la BCS est d'attirer l'attention sur les problèmes du secteur artisanal sans verser dans le «pathos», en évitant notamment de parler de «mort des boulangeries», tout en maintenant, voire en améliorant son image. Les portraits de membres, en particulier de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses, sur swissbaker.ch, se veulent des preuves crédibles.

- **Revue de presse**
- **Communiqués de presse**

Réseaux sociaux

La BCS est présente sur Facebook, Instagram et LinkedIn, ainsi que sur TikTok pendant la campagne de promotion de la relève de la BCS. Elle l'était également sur X (anciennement Twitter) jusqu'à la mi-2024. Comme cette plateforme n'attirait que très peu d'attention, nous avons décidé de ne plus l'utiliser à l'avenir. Les contenus politiques ou controversés sont évités.

Sur nos plateformes, nous proposons notamment aux membres et aux associations cantonales et régionales des posts qu'ils peuvent utiliser sur leurs pages de médias sociaux. Nous mettons également en avant les jours et événements spéciaux pour notre artisanat, tels que l'Épiphanie et Pâques, la campagne des Rois ayant fait l'objet d'une publicité importante en 2024. Nous partageons aussi au niveau national les posts pertinents des associations cantonales et régionales.

- **Facebook**
- **Instagram**
- **LinkedIn**

Communication

Quatrième vague de la campagne de promotion de la relève

De mi-mai à mi-juin 2024, de belles créations de boulangerie et de confiserie, ainsi que de sympathiques apprentis, apprenties, formateurs et formatrices ont à nouveau foisonné sur de nombreux écrans de téléphones portables en Suisse: la quatrième vague de la campagne de promotion de la relève de la BCS «Forme ton avenir» a été un succès, malgré de nouveaux obstacles législatifs.

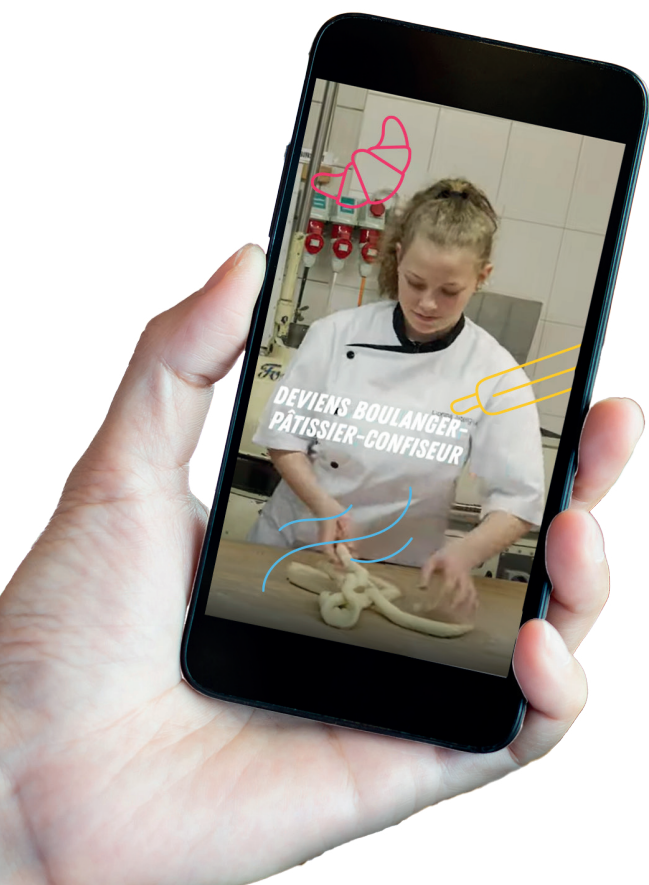
Très présente dans le paysage numérique suisse, la campagne a pu atteindre une portée remarquable, notamment grâce à un bon timing. La quatrième vague s'est déroulée de mi-mai à mi-juin sur TikTok, Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn, avec une focalisation accrue sur la plateforme de vidéos courtes TikTok, et ce notamment en raison de son fort potentiel viral pour les vidéos produites avec les nouveaux ambassadeurs et ambassadrices du secteur. «Forme ton avenir» a atteint près de 490'000 personnes sur Facebook et 540'000 sur Instagram.

Les chiffres montrent bien que la campagne a généré une perception élevée, dans sa quatrième mouture également. De plus, il est réjouissant de constater que les clics sur la publicité – et donc les visites du site web – ont augmenté de plus de 220 % par rapport à la vague précédente. Et ce, bien que nous ayons performé avec une portée comparable, voire supérieure lors de la dernière vague, 450'000 personnes ayant été atteintes sur Facebook, et 705'000 sur Instagram. Non seulement vus, les posts suscitent de l'intérêt, et le besoin de s'informer davantage sur le sujet.

Cette vague a mis en avant des personnalités confirmées du secteur, qui ont joué le rôle d'ambassadeurs et d'ambassadrices de proximité. Ont été choisis à cet effet le boulanger pirate argovien Kevin Sollberger et son apprentie Corina Steiger, de même que Nicolas Taillens, professionnel valaisan, et la lauréate des SwissSkills 2022 dans le commerce de détail Léane Plumey, de la Boulangerie Taillens de Crans-Montana. Les réactions aux contributions des jeunes collaborateurs et collaboratrices de l'Ecole professionnelle Richemont ont également été particulièrement réjouissantes.

La vidéo sur la création d'une adorable tortue de confiserie a par exemple rapidement atteint un grand succès, totalisant 75'000 vues sur TikTok. Elle a fait un véritable buzz.

• [forme-ton-avenir.ch](https://www.forme-ton-avenir.ch)



Communication

WorldSkills

Vera Stocker en boulangerie-pâtisserie et Nadia Koller en pâtisserie-confiserie ont remporté un «médaillon d'excellence» lors des WorldSkills qui se sont tenus à Lyon (F) du 10 au 15 septembre 2024.

Vera Stocker a décrit le concours en ces termes dans Panissimo: «C'est une expérience intense. C'est peut-être l'expérience la plus intense de ma vie. J'ai mis tant de passion et de nerfs dans mes produits et je garderai cela à jamais dans mon cœur. J'ai pu élargir considérablement mes horizons, tant sur le plan professionnel que personnel. Le plus grand défi a été la flexibilité nécessaire pour respecter l'horaire précis, qui a mis mes nerfs à rude épreuve. Un moment fort a été lorsque j'ai terminé. La pression est retombée et j'ai su que j'avais livré tous mes produits dans les délais et que je n'avais pas fait de grosses erreurs, même si cela n'avait pas été facile et que j'avais plusieurs fois été à deux doigts de ne pas y arriver. Ma volonté a triomphé!»

Nadia Koller décrit quant à elle son expérience comme suit: «C'était une expérience incroyable. Il y avait quelques obstacles à surmonter, comme la chaleur, l'humidité ou le nouvel équipement notamment. Il a fallu beaucoup de force mentale, car le premier jour, ça ne s'est pas passé comme je le voulais. J'ai dû m'y reprendre à trois fois pour tenter d'assembler la grande pièce artistique en sucre, mais j'ai malheureusement échoué. Je suis donc d'autant plus satisfaite d'avoir pu à nouveau tout donner le deuxième jour et ainsi obtenir une distinction, malgré le revers du premier jour. On se dépasse et c'est incroyable ce qu'on

peut accomplir en <mode concours>.»

La BCS remercie pour leur précieux soutien le club des sponsors, les responsables de l'organisation, toute l'équipe d'auxiliaires ainsi que les entreprises formatrices et employeuses. Des remerciements particuliers sont adressés aux sponsors principaux de longue date que sont Max Felchlin AG, Patiswiss AG et Pistor AG.

Calendrier des saveurs 2025 (commande et livraison 2024)

La demande des membres pour le calendrier des saveurs de la BCS est en baisse depuis des années. En 1991, il faisait encore partie des plus gros tirages de Suisse dans le domaine, avec un demi-million d'exemplaires. En 2020, 474 entreprises ont commandé un total de 107'983 calendriers, le nombre de membres s'étant élevé à 389 pour 85'095 exemplaires en 2022. En 2025, 306 boulangeries-confiseries en ont commandé 55'690. La décision a été prise de produire un nouveau calendrier des saveurs pour 2026.

Avec l'imprimerie Kyburz SA, la BCS dispose d'un partenaire d'impression innovant, garant d'une qualité élevée, – les photos et le contenu étant du ressort de Daniel Jakob, l'ancien responsable de l'antenne AQ et MSST.

- calendrier-des-saveurs.ch

WorldSkills Competition 2024, Lyon (FRA)



«Médaillon d'excellence» pour Nadia Koller en pâtisserie-confiserie avec sa coach Vanessa Schnyder (de gauche à droite) et pour Vera Stocker (au centre, à droite) en boulangerie-pâtisserie avec sa coach Ramona Bolliger (au centre, à gauche)

Communication

Association Pain suisse

Dans l'intérêt de ses membres, l'association effectue un travail de promotion et d'information concernant le pain et les produits de boulangerie suisses, leur transformation et la culture des céréales. Son objectif est de soutenir la vente et la consommation de pain, et par conséquent, la consommation de céréales et de farine. Ses membres sont la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), la Fédération des meuniers suisses (FMS), et l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS), ainsi que différents acteurs du commerce de détail en Suisse. La BCS travaille en étroite collaboration avec l'APS en matière de communication. Cette dernière a été reconsidérée en raison de l'expiration, le 1^{er} février 2025, de la période de transition de l'obligation de déclaration pour le pain et les produits de boulangerie. Les membres de l'APS peuvent utiliser le logo «Pain suisse», à condition de respecter les directives y relatives.

- painsuisse.ch

Campagne des Rois

La nouvelle campagne des Rois de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) a été lancée en 2022. L'objectif est et a toujours été de viser davantage le groupe cible jeune, et de se démarquer des grands distributeurs et consorts avec une couronne décorative. De plus, la campagne offre la possibilité d'utiliser une plateforme publicitaire optimale et de promouvoir la galette des rois artisanale en amont. Les consommateurs et consommatrices ont bien accueilli la nouvelle mouture de la campagne. Offrant la possibilité de participer en ligne pour la première fois, l'édition 2025 a également été un succès. Le concours des Rois s'est distingué par trois nouveautés:

- la valeur totale des gains a été augmentée à 14'200 francs;
- le nombre de prix à gagner a également été revu à la hausse, passant à 120;
- il a également été possible, pour la première fois, de participer au concours en ligne via un code QR, les cartes de concours restant de mise.

- [Campagne des Rois](#)

Couronne boulangère 2024

La prix national sectoriel de la douzième édition de la «couronne boulangère» a été décerné à la Piratenbäckerei Sollberger de Gontenschwil (AG). Très engagé depuis des années en faveur de la relève professionnelle, le couple de propriétaires Stefanie et Kevin Sollberger a su oser hisser les voiles différemment et réorganiser sa boulangerie-pâtisserie avec succès, sous la bannière des «pirates». Les places d'honneur sont revenues à Gut's Genuss GmbH, à Wolfenschiessen (NW), et à Toggenburger Brothandwerk GmbH, à Neu St. Johann (SG).

- couronneboulangere.ch

Ambassadeur du pain et du chocolat

Dans le cadre de leur congrès annuel à Berne, les boulangers-confiseurs suisses ont solennellement nommé le conseiller national bernois Lorenz Hess ambassadeur du secteur. Ce dernier est président du groupe parlementaire Pain et confiserie et défend ardemment les intérêts des boulangeries-confiseries.

Club des Ambassadeurs

André Lüthi, CEO de Globetrotter Group SA et boulanger-confiseur qualifié (2018); Linda Fäh, présentatrice et chanteuse pop (2019); Patrick Zbinden, analyste sensoriel et journaliste gastro (2021/2022); les deux comiques Cuche et Barbezat (2023).

- [Portraits](#)

Food Save

Le secteur de la boulangerie-confiserie artisanale a déclaré la guerre au gaspillage alimentaire en collaboration avec United Against Waste (UAW) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La BCS soutient ces efforts par le biais de ses canaux de communication, en rendant compte des événements et de l'engagement des entreprises membres.

- [Rubrique Food save](#)

La BCS remercie les annonceurs et annonceuses, et en particulier Pistor, pour leur intérêt et leur présence sur les canaux de communication. Elle adresse également ses remerciements aux associations cantonales et régionales pour leur bonne coopération. Enfin, elle remercie les lecteurs et lectrices pour leur fidélité. ■



La boulangerie pirate (Piratenbäckerei) Sollberger a remporté la couronne boulangère en 2024.
 Photo: Stefanie et Kevin Sollberger avec leurs enfants

Compte de résultat

	Comptes 2024	Comptes 2023
Produit		
Cotisations membres	774'700.30	753'104.15
Produit formation de base et continue	180'000.00	165'000.00
Produit publicité/marketing/promotion	928'212.09	1'049'182.17
Produit salons/manifestations	52'429.86	50'310.00
Produit conseil/service	574'201.00	491'404.05
Autres produits livraisons/prestations	551'231.35	543'650.69
Déductions	-8'188.70	-16'729.10
Total produit	3'052'585.90	3'035'921.96
Charges		
Charges matériel/marchandises/services	-937'130.70	-912'721.64
Frais de personnel	-1'888'557.75	-1'841'357.27
Charges locaux	-89'657.79	-90'175.25
Aussurances/taxes/frais	-5'428.65	-4'363.05
Charges administratives	-384'460.33	-311'430.64
Charges publicitaires	-230.00	-100.00
Autres charges d'exploitation	-70'640.47	-56'301.70
Amortissements/Corrections valeur	-6'523.82	-9'569.35
Total charges	-3'382'629.51	-3'226'018.90
Activités accessoires/extraordinaires		
Résultat financier	69'248.17	-41'053.24
Résultat activités accessoires	192'817.22	178'687.60
Résultat hors exploitation	150'745.98	149'961.00
Résultat extraordinaire	2'963.20	1'875.97
Correction de fonds	-62'000.00	-70'000.00
Total activités accessoires/extraordinaires	353'774.57	219'471.33
Résultat avant impôts	23'730.96	29'374.39
Impôts directs	-1'981.00	-2'116.85
Total impôts directs	-1'981.00	-2'116.85
Résultat	21'749.96	27'257.54

Bilan

	Comptes 2024	Comptes 2023
Actifs		
Liquidités	641'310.60	1'104'317.85
Actifs détenus à court terme avec cours boursier	1'383'575.81	1'162'240.49
Réserves de fluctuation	-190'000.00	-168'000.00
Créances résultant de livraisons/prestations	235'754.38	262'955.43
Créances envers panvica	273'549.32	206'625.82
Créances envers SBC Fiduciaire SA	49'210.40	56'716.95
Ducroire	-24'000.00	-27'000.00
Créances envers fondation Richemont	0.00	17'083.20
Administration fédérale des contributions	3'816.00	1'889.05
Stocks	1.00	1.00
Actifs de régularisation	301'556.81	269'217.60
Actifs circulants	2'674'774.32	2'886'047.39
Placements financiers	10'501.00	10'501.00
Participations	550'000.00	528'400.00
Immobilisations mobilières	27'800.00	34'100.00
Immobilisations immobilières	5'615'000.00	5'677'000.00
Actifs immobilisés	6'203'301.00	6'250'001.00
Total actifs	8'878'075.32	9'136'048.39
Passifs		
Dettes résultant de livraisons/prestations	483'887.15	395'131.10
Dettes envers fondation Richemont	290'876.92	209'026.45
Bons d'achat	583'840.00	663'830.00
Dettes financières à court terme portant intérêt	1'000'000.00	1'800'000.00
TVA	11'308.60	12'114.19
Passifs de régularisation	187'378.71	134'912.67
Capitaux étrangers à court terme	2'557'291.38	3'215'014.41
Dettes envers les fonds	1'051'005.50	803'005.50
Provisions	360'000.00	230'000.00
Capitaux étrangers à long terme	1'411'005.50	1'033'005.50
Capital de l'association	4'888'028.48	4'860'770.94
Bénéfice annuel	21'749.96	27'257.54
Capital propre	4'909'778.44	4'888'028.48
Total passifs	8'878'075.32	9'136'048.39



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'attention du congrès de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 ont été contrôlés par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 13 février 2024, une opinion de contrôle non modifiée sur ces comptes annuels.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Guemligen, le 24 février 2025

T+R SA

Dominik Schmid
Bachelor of Science BFH
en Economie d'entreprise
Réviseur agréé

Andreas Oester
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat



Markus Koster,
directeur et délégué du CA
de SBC Fiduciaire SA

C'est déjà la deuxième fois que j'ai le plaisir de rendre compte de l'exercice – 2023/2024 en l'occurrence –, en tant que directeur et délégué du conseil d'administration de SBC Fiduciaire SA. L'année s'est à nouveau avérée passionnante et divertissante, mais aussi très exigeante.

La situation des entreprises actives dans le secteur de la boulangerie et de la confiserie reste un défi. Les créations d'entreprises sont toujours moins nombreuses que les cessations d'activité. Ces changements sensibles n'épargnant pas non plus notre clientèle, il en résulte malheureusement un nouveau recul du nombre de clients et clientes au final. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons par ailleurs constaté un nombre croissant de cessations d'activité sous forme de faillites. Dans de nombreux cas, ces événements ont également été repris par la presse quotidienne et exploités par les médias.

En tant que leader du secteur, nous nous devons de relever ces défis. Soucieux de continuer à être perçus comme des spécialistes de la fiducie, nous avons mis en œuvre la présentation renouvelée de SBC Fiduciaire SA, déjà initiée au cours de l'exercice précédent. De même, nous abordons régulièrement des thèmes et défis d'actualité pour notre clientèle dans divers articles spécialisés publiés dans Panissimo, afin d'attirer l'attention du secteur sur les solutions possibles. C'est notre travail quotidien que d'approfondir ces sujets et de proposer des solutions individuelles à nos clients et clientes. A l'avenir, nous continuerons d'utiliser cette plateforme pour mettre en avant des thèmes importants pour l'ensemble du secteur.

Nous prévoyons également d'aborder à l'avenir des sujets spécifiques tels que la création d'entreprise, les impôts, la succession ou la prévoyance, par le biais de mesures d'acquisition séparées, sous forme de courtes séquences de conférences dans un nouveau format. Cela se fera dans le cadre restreint de personnes partageant les mêmes idées et se trouvant actuellement dans les situations correspondantes. Nous sommes convaincus que cela nous permettra de gagner la confiance d'une partie de notre clientèle.

Notre objectif déclaré est de gagner de nouveaux clients et clientes en leur faisant profiter de nos compétences professionnelles et sectorielles, en vue de construire une relation commerciale durable basée sur la confiance. Nous avons régulièrement confirmation que nos connaissances du secteur nous permettent d'avoir une longueur d'avance sur les fiduciaires traditionnelles.

SBC Fiduciaire SA n'a rien à envier à la concurrence: une infrastructure moderne et des programmes à la pointe du progrès constituent la base de processus de travail efficaces. Dans le même temps, ils permettent un échange de données rapide et simple avec notre clientèle. Mais la proximité avec cette dernière est également un élément central de notre succès: avec neuf sites en Suisse alémanique et en Suisse romande, rien n'empêche des échanges personnels. Nous pouvons donc affirmer que nous sommes parfaitement parés pour l'avenir.

La direction remercie le conseil d'administration ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur précieux engagement au quotidien. En cette période de défis, j'apprécie beaucoup de pouvoir compter sur une équipe performante qui nous accompagne vers l'avenir. ■

L'année 2024 a été marquée par d'importants changements pour l'Ecole professionnelle Richemont. Les départs de collaborateurs et collaboratrices de longue date dans les domaines du service, de l'administration, de la gestion de la qualité (GQ) et de l'assurance qualité (AQ), ainsi que de la boulangerie ont été très impactants. Ces collaborateurs et collaboratrices ont largement contribué au développement de notre centre de compétences grâce à leur engagement et à leurs connaissances spécialisées.

Parallèlement, les négociations pour la nouvelle convention collective de travail (CCT) ont pu être conclues avec succès. Celle-ci devrait entrer en vigueur en 2025 et offrir une sécurité de planification au secteur.

L'évolution positive des cours d'une journée, des formations sur site en entreprise et de certains cours a été réjouissante. Les «Journées de formation Richemont» organisées pour la première fois avec des ateliers inspirants, des exposés et des tables rondes, ont constitué un temps fort particulier – ces événements alliant des éléments des «cours de section» et des réunions Richemont.

La baisse du nombre de participants et participantes aux cours de préparation à l'examen professionnel est toutefois préoccupante. Avec 12 personnes seulement pour les trois orientations en Suisse alémanique, il pourrait être difficile de couvrir les besoins en personnel qualifié sur le long terme. Un engagement commun est donc nécessaire pour rendre cette formation continue plus attrayante. Les prochains cours débiteront au printemps en Suisse romande et en août en Suisse alémanique.

Je remercie chaleureusement le secteur pour la confiance et le soutien qu'il nous témoigne. C'est ensemble que nous pourrons relever les défis à venir et renforcer la force d'innovation de notre secteur.



**Reto Fries, directeur
de l'Ecole professionnelle Richemont**

Formation

Les cours de gestion du personnel et de formateurs et formatrices ont été très fréquentés – un signal positif pour l'avenir de notre branche. Les formations diplômantes pour les personnes en reconversion ont également été très prisées, car elles permettent d'acquérir de manière efficace des compétences professionnelles.

Grâce aux subventions de la cpbc, nous avons pu rendre l'offre de perfectionnement et les formations individuelles sur site financièrement attractives. Dans le domaine de la production, la révision totale de la procédure de qualification (PdQ) a été lancée en 2024, accompagnée d'ateliers visant à concevoir une formation orientée vers l'avenir. L'objectif est de tenir compte des changements au sein des structures d'entreprise et des assortiments. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir chez nous en 2025 également.

*Markus Zimmerli, responsable de la formation
et directeur adjoint*

«Dès que l'on est devenu maître dans un domaine on doit devenir élève dans un autre.»

Gerhart Hauptmann

Boulangerie / boulangerie fine

Le département boulangerie a été restructuré suite au départ d'Urs Röthlin. En août 2024, Daniel Stadelmann en a pris la direction, avec le soutien d'Ueli Niederberger en tant qu'adjoint ainsi que de nouveaux membres de l'équipe. A son retour, Andreas Dossenbach a repris le secteur AQ & GQ.

De nouveaux cours d'une demi-journée ont été introduits avec succès et ont rencontré un écho positif. Les cours sur le thème du levain sont toujours aussi appréciés. Des groupes internationaux ont également suivi nos formations spécialisées.

La préparation intensive de Vera Stocker pour les championnats du monde à Lyon n'a certes pas permis de remporter une place sur le podium, mais toute l'équipe a apporté une précieuse contribution à sa réussite.

*Daniel Stadelmann,
responsable de la boulangerie / boulangerie fine*

Pâtisserie-confiserie

Au cours du premier trimestre, des enseignants spécialisés de tous les départements se sont rendus au Japon pour transmettre leur savoir à notre école partenaire de Seishin.

L'inscription à court terme aux cours journaliers reste un défi, qui nécessite une organisation flexible. Néanmoins, nos événements tels que le concours Young Star et les 20 ans du Hug Creative Tartelettes Contest ont remporté un franc succès.

Urs Maichtry, responsable de la pâtisserie-confiserie

Conseils professionnels et gestion de la qualité

L'équipe de conseil de Richemont a pu accompagner différentes entreprises en Suisse et à l'étranger et les soutenir dans différents domaines thématiques adaptés à leurs besoins opérationnels. Depuis le mois d'août, l'équipe de conseil est à nouveau au complet. Dans le domaine de la gestion de la qualité, plusieurs produits ont été testés pour différents partenaires du marché et de nouvelles recettes ont également été développées.

*Andreas Dossenbach,
responsable des conseils professionnels
et de la gestion de la qualité*

Restauration & hôtellerie

L'année 2024 a apporté des changements au sein de l'équipe de restauration: Lutz Laubel a rejoint l'équipe en tant que jeune sous-chef et remplacera Carlo Zulauf, qui prendra bientôt sa retraite. Patricia Sieber a décidé de changer d'orientation professionnelle après dix ans; Desiree Benz lui a succédé.

Une autre nouveauté importante a été le passage à la restauration en free flow dans les cours: des buffets en libre-service permettent des repas flexibles et réduisent considérablement le gaspillage alimentaire. Nos événements et ateliers ont continué de jouir d'une grande popularité auprès des entreprises et des familles; le secteur hôtelier a toutefois enregistré un léger recul des nuitées par rapport à l'année précédente.

*Jonas Seifert,
responsable de la restauration et de l'hôtellerie*

Richemont Romandie

En Suisse romande, notre centre de compétences reste un partenaire solide pour le secteur de la boulangerie-confiserie ainsi que pour la vente.

Les processus de réforme – notamment «Vente 2022+» et «Production 2028+» – marquent fortement notre travail. Nous continuons à encourager la relève en proposant des cours de préparation au diplôme fédéral ainsi que des formations sur mesure sur site. En 2024, les demandes de soutien dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité au travail ont été particulièrement nombreuses. En 2025 également, un programme de formation continue varié est prévu à Yverdon-les-Bains, avec des hôtes de renom venus des pays voisins. Si vous aspirez à d'autres adaptations ou si vous souhaitez que certaines parties soient élaborées de manière plus détaillée, n'hésitez pas à me le faire savoir!

Sébastien Knecht, responsable Richemont Romandie



Personnel de la BCS / Evolution du nombre de membres

Personnel de l'association (converti en nombre d'emplois à 100 %)

	2022	2023	2024
Direction/secrétariat/Panissimo/promotion	11.0	11.1	10.8
Fiduciaires	4.0	4.3	0
Caisse de compensation panvica	37.7	42.8	46.5
Fondation de l'Ecole professionnelle Richemont	55.3	56.3	56.3
Total	108.0	114.5	113.6

Evolution du nombre de membres de la BCS (ASPBP et USPC jusqu'en 2012)

Données non contraignantes

Année	Membres (total)	avec commerce	sans commerce	Succursales	Points de vente
2005	3265	2126	1139	823	2949
2006	3166	2069	1097	848	2917
2007	3039	2000	1039	1190	3190
2008	2940	1940	1000	1157	3097
2009	2798	1866	932	1137	3003
2010	2729	1815	914	1128	2943
2011	2660	1740	880	1093	2833
2012	2493	1660	833	1299	2959
2013	2626	1746	880	1041	2787
2014	2483	1688	795	1054	2742
2015	2418	1631	787	1077	2708
2016	2336	1563	773	1078	2641
2017	2257	1527	730	1059	2586
2018	2146	1488	658	1053	2541
2019	2048	1436	612	1086	2522
2020	2029	1426	603	1186	2612
2021	1984	1388	596	1228	2616
2022	1913	1338	575	1207	2545
2023	1847	1306	541	1208	2514
2024	1768	1260	508	1242	2502
2025	1716	1206	510	1229	2435

Effectif des membres

Effectif des membres et nombre de de délégués et déléguées des associations cantonales de la BCS

Associations cantonales	Membres avec commerce	Membres sans commerce	Total	Délégués et déléguées au congrès
Argovie	77	37	114	5
Bâle-Ville et Bâle-Campagne	52	16	68	6
Berne-Soleure	196	116	312	11
Fribourg	66	16	82	4
Genève	50	-	50	4
Grisons	56	17	73	4
Jura	34	3	37	3
Lucerne	76	41	117	5
Neuchâtel	23	14	37	2
OBC (AI, AR, FL, GL, SG, TG)	162	71	233	18
Obwald et Nidwald	13	10	23	4
Romandie (ARABPC)				2
Schaffhouse	10	5	15	2
Schwyz-Zoug	39	11	50	5
Tessin	52	22	74	4
Uri	5	1	6	2
Vaud	144	43	187	7
Valais	51	3	54	4
Zurich	100	84	183	6
Total	1206	510	1716	98

Chiffres clés

La boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale en chiffres

Près de 2'500	points de vente d'artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs permettent d'approvisionner toute la population suisse en pain et produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie.
1,4 million	de contacts avec la clientèle ont lieu chaque jour dans les points de vente (estimation de la BCS).
Près de 35'000	places de travail sont liées directement ou indirectement à la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale.
2'100	apprentis et apprenties poursuivent actuellement une formation en vente ou en production.
2 milliards de francs	tel est le chiffre d'affaires annuel de la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale suisse.

La BCS en chiffres

1'716	membres, tel est l'effectif de la BCS (dont 1'206 ayant leur propre commerce).
114	collaboratrices et collaborateurs sont au service de la BCS et de ses membres.
19	associations cantonales forment la structure organisationnelle régionale et locale de la BCS.
Près de 5'000	personnes fréquentent chaque année les cours de l'École professionnelle Richemont.
Plus de 2'000	conseils téléphoniques spécialisés sont donnés chaque année par l'École professionnelle.
Près de 2'200	abonnés et abonnées reçoivent chaque mois le Bulletin Richemont.
3'400	tel est le nombre d'exemplaires vendus, publiés toutes les deux semaines par Panissimo.
Près de 6'700	adresses sont recensées pour l'envoi de la newsletter hebdomadaire de Panissimo. Le taux d'ouverture varie entre 25 et 45 %.
Près de 4'000	appels téléphoniques ont été passés dans le cadre de la consultation juridique en 2024.

Comité central

Autorité de nomination: congrès, période d'élection maximale: 12 ans,
durée des fonctions: 2 ans, année d'élection: 2025

Comité de direction



Silvan Hotz
Bäckerei Hotz Rust AG
Baar

Président
Membre depuis 2012
(réélu en 2019)



Jean-François Leuenberger
Chez Jean-Pierre
Courtelary

Vice-président, représentant
de la Suisse romande
Membre depuis 2019



Martin Schnyder
Confiserie Roggwiler AG
Saint-Gall

Service des finances
Membre depuis 2018
(réélu en 2019)

Autres membres du comité central



Edgar Ehrbar
Rössli Beck Dörr AG
Sulgen

Service CCT
Membre depuis 2019



Dominik Frei
Bäckerei-Konditorei Frei AG
Nussbaumen AG

Représentant de Bâle-Argovie
Membre depuis 2019



Lisa Frunz
Bébié Konditorei Confiserie
GmbH, Lucerne

Service du commerce de détail
Membre depuis 2019



Manfred Hasler
Ueli der Beck AG
Urtenen-Schönbühl

Représentant de Berne-Soleure
Membre depuis 2019



Adrian Kobel
A. Knobel AG
Altendorf

Représentant
de la Suisse centrale
Membre depuis 2024



Peter Lyner
Beck Lyner
Winterthur

Représentant
de Zurich-Schaffhouse
Membre depuis 2019



Gregor Menzi
Bäckerei Abderhalden
Wattwil

Représentant
de la Suisse orientale
Membre depuis 2023



Wilhelm Ohnmacht
Boulangerie-Pâtisserie
des Planches
Montreux

Représentant
de la Suisse romande
Membre depuis 2019



Konrad Pfister
Bäckerei-Conditorei Fleischli
Niederglatt

Représentant
de grandes entreprises
Membre depuis 2023



Roland Räber
Bäckerei, Konditorei,
Café/Restaurant Jonerhof, Jona

Service des assurances
sociales et de personnes
Membre depuis 2019



Daniel Ricigliano
Pasticceria Ricigliano SA
Lugano

Représentant du Tessin
Membre depuis 2019



Peter Signer
Bäckerei-Konditorei-Café
Zizers

Service de la formation
en production
Membre depuis 2016
(réélu en 2019)

Institutions de l'association



Direction et secrétariat central

Directeur: Urs Wellauer-Boschung

Service juridique / antenne MSST et GQ / services marketing / promo-shop

Case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne

Tél. 031 388 14 14 | info@swissbaker.ch | www.swissbaker.ch

PANISSIMO

Panissimo

Responsable de rédaction: Claudia Vernocchi

Rédaction: case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne

Tél. 031 388 14 15 | panissimo@swissbaker.ch

Rédacteur romand: Johann Ruppen

Redazione della sezione Ticino: Sandra Fogato, coordinatrice

Tél. 091 923 38 28 | sandra.fogato@swissbaker.ch | www.smpcc.ch



Caisse de compensation panvica (caisse AVS, caisses de pension)

Directrice: Patricia Hochstrasser

Talstrasse 7 | case postale 514 | 3053 Münchenbuchsee

Tél. 031 388 14 88 | info@panvica.ch | www.panvica.ch



Richemont centre de compétence Boulangerie Pâtisserie Confiserie

Directeur: Reto Fries

Seeburgstrasse 51 | 6006 Lucerne

Tél. 041 375 85 85 | info@richemont.swiss | www.richemont.swiss

Richemont centre de compétence Romandie

Rue Prés-du-Lac 32 | 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 552 00 88 | info@richemont.swiss | www.richemont.swiss



SBC Fiduciaire SA

Directeur: Markus Koster

Fürstenlandstrasse 45 | 9000 Saint-Gall

Tél. 071 274 95 94 | stgallen@sbc-treuhand.ch | www.sbc-treuhand.ch

Achevé d'imprimer:

Edition: Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS)

Photos: Panissimo, Richemont, calendrier des saveurs

Avril 2025



Association suisse des patrons boulangers-confiseurs
Schweizerischer Bäcker-Confiseurmeister-Verband
Associazione svizzera mastri panettieri-confettieri

Seilerstrasse 9 | 3001 Berne
info@swissbaker.ch
www.swissbaker.ch

Tél. 031 388 14 14
www.swissconfiseure.ch